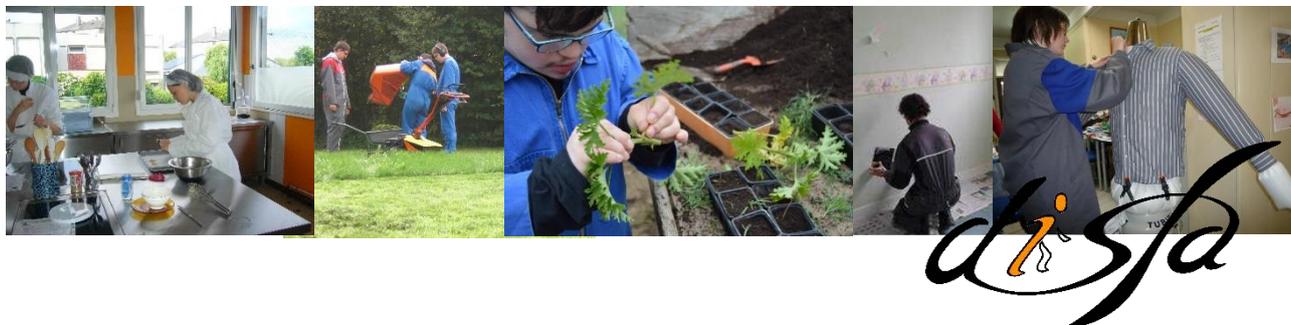


Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFPro)



La SIPFPro soutient et forme des adolescents et jeunes majeurs en situation de handicap ou fragilisés (déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, troubles psychiques, polyhandicap).

La SIPFPro a pour fonction de donner aux adolescents et jeunes majeurs un complément de formation générale et une formation professionnelle adaptée. Elle a également la mission de veiller à l'insertion professionnelle des personnes accompagnées dans le milieu ordinaire ou dans le secteur protégé.

Public accompagné

Personnes présentant une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde et/ou des troubles du spectre autistique et/ou des troubles psychiques, ou polyhandicap. Ces personnes sont orientées sur notification de la maison départementale de l'autonomie (MDA) et admis à la demande de leurs parents (sauf pour les majeurs). Il s'agit de garçons et filles, âgés de 15 à 20 ans.

Mission

La SIPFPro soutient et forme les adolescents et jeunes majeurs en s'appuyant sur des apprentissages concrets, inscrivant les jeunes dans une démarche d'autonomisation, de socialisation et/ou de professionnalisation.

Le soutien de la SIPFPro contribue, par l'acquisition de savoirs-être et de savoirs faire à favoriser :

- L'épanouissement de la personne
- L'optimisation des potentialités intellectuelles, affectives et corporelles
- L'autonomie et l'insertion dans la vie quotidienne et sociale.

Pour cela ils bénéficient d'un accompagnement global éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Actions proposées

L'établissement élabore son action et met en œuvre des moyens dans le cadre de projets personnalisés d'accompagnements, contractualisés avec chaque bénéficiaire et ses représentants légaux, à partir des objectifs suivants :

- Dispenser une formation professionnelle et une scolarisation appropriées quant aux pédagogies, en lien avec notre réseau partenarial (entreprises, collectivités et organisme de formation) ;
- Assurer une action éducative soutenue et les soins nécessaires pour accéder aux apprentissages ;
- Aider à la construction de l'identité individuelle et sociale du (de la) jeune en lien étroit avec sa famille ;
- Développer la capacité de socialisation et la citoyenneté, entre autres, par acceptation d'un certain nombre de règles de vie collective, en respectant son intimité et son intégrité et lui permettant de s'inscrire dans la cité ;
- Soutenir la scolarité des adolescent(e)s en milieu ordinaire et contribuer à la construction et au «suivi» d'un parcours scolaire et de formation individuel adapté ;
- Soutenir l'insertion socio-professionnelle de la personne en respectant une dynamique de parcours à travers une scolarité et une formation socio-professionnelle.

Moyens mis en œuvre

Les apprentissages et interventions éducatives sont développés au sein des dispositifs de droit commun et/ou s'appuient sur plusieurs ateliers propres à la SIPFPro, mais aussi à travers la possibilité de choisir un hébergement différencié, en fonction de l'âge et du projet de la personne.

Les espaces de formation (classe/ateliers) fonctionnent toute la semaine. Il existe une classe et cinq unités de formation professionnelle sur le site de la SIPFPro et les sites extérieurs (lycée, entreprise, ESAT etc.) : Cuisine / Restauration, Blanchisserie / Couture, Horticulture / Espaces verts, Maintenance / Polyvalence et Conditionnement.

Le dispositif d'éducation structurée, le pôle ressources polyhandicap et l'atelier éducatif relais soutiennent cette dynamique de formation et facilitent les passerelles entre les différentes unités d'apprentissage à travers des interventions éducatives spécifiques.

Les apprentissages résidentiels peuvent se réaliser sur des pavillons en intra ou à travers des formules plus souples avec FJT, maison de type F5 ou appartements de type F4 ou F2, afin de favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale (cf. dispositif d'apprentissage résidentiel).

L'animation socio-culturelle, l'éducation physique et sportive et le service d'éducation routière viennent compléter ce dispositif afin de préparer au mieux la personne à son avenir.

Enfin, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée à la réflexion relative aux modalités d'apprentissage socio-professionnel :

Coordinateurs de projets personnalisés d'accompagnement, chargée d'insertion socio-professionnelle, éducateurs techniques spécialisés, éducateurs techniques, éducateurs spécialisés, moniteur d'atelier, coordinateurs de soins, psychomotricienne, ergothérapeute, orthophoniste, psychologue, infirmiers, médecins.

Territoire d'intervention

L'Avranchin, voire les régions Normandie et Bretagne.

Contact

SIPFPro du Pôle enfance de l'APAEIA
25 rue de Dunkerque, BP 135
50 301 Avranches Cedex.
Tél : 02 33 79 03 50
Fax : 02 33 79 03 69